

# Et si la santé publique passait par l'inclusion ? - CGE



Alessia Lefébure

Nouveaux apprenants ? Nouveaux recrutements ? Nouveaux locaux ? Nouvel espace de cours en ligne ? Dans une école de santé publique, l'inclusion n'est pas un sujet à part, c'est une part de chaque sujet. Inclure l'inclusion dans toutes nos actions. Cette mise en abyme est au cœur du projet pédagogique de l'EHESP. La construction d'un environnement favorable à la santé pour tous, y compris les plus vulnérables, commence dès le premier jour de formation, sur le campus, si l'on souhaite agir pour une société plus équitable. Car il n'existe pas de neutralité ; s'il n'y a pas d'inclusion, c'est l'exclusion.

## La formation au cœur, la singularité en conscience

L'Ecole des hautes études en santé publique a la particularité d'être entièrement consacrée à l'amélioration du bien-être des populations. Elle propose des master en « Promotion de la santé et prévention » ou « Situation de handicap et participation sociale ». Elle forme aussi les futur.e.s directeur.ice.s d'hôpital, d'Ehpad et autres cadres du système de santé, ainsi que les référent.e.s handicap dans les établissements. Ses doctorant.e.s, ingénieur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s portent ainsi, presque dans leur ADN, le dialogue entre recherche et formation sur des sujets tels que l'inclusion, la démocratie sanitaire, les inégalités de santé, le handicap, l'autonomie. Un collectif de recherche sur le handicap, l'autonomie, société inclusive (CoRHASI) anime la réflexion bien au-delà de l'Ecole.



Sandrine VILLALON

Si l'inclusion façonne historiquement toutes les formations en santé publique, reste la question du « tous.tes concerné.e.s » : comment faire sortir cette notion des espaces d'enseignements pour l'appliquer au quotidien à l'ensemble de l'Ecole ?

La nomination d'un.e référent.e handicap dans les établissements d'enseignement supérieur facilite l'accompagnement des apprenants en situation de handicap dans leur parcours de formation et de vie sur

le campus. De même, les référent.e.s laïcité et égalité femme-homme garantissent le respect du droit des personnes. Mais c'est seulement en actant une politique volontariste, qui se déploie en amont des demandes et se décline dans chacune de actions, que l'inclusion peut progresser. La sensibilisation doit viser toute la communauté, personnels et apprenants. A l'EHESP, le sujet se décline sous différentes approches inter et intra formations, voire hors formations, en profitant des espaces et des temps de vie partagés :

- **Une approche précoce et participative** : un module « diversité et handicap » a été introduit lors de la rentrée des élèves-fonctionnaires depuis 2019. Au même titre que « les droits et devoirs du fonctionnaire » ou le traditionnel « séminaire commun de santé publique » qui font partie des thématiques transverses de ce temps d'intégration inter-filières, des champs tels que handicap, laïcité, égalité des genres et responsabilité sociale-sociétale sont introduits dès les premiers jours de formation des futurs hauts fonctionnaires de santé publique, sensibilisant aussi les personnels.
- **Une approche égalitaire et systématique** : les enseignant.e.s ont été formés afin de déposer leurs supports de cours en ligne sur l'espace REAL. Les apprenant.e.s disposent ainsi de tous les contenus exhaustifs, afin de relire et assimiler à leur rythme les notions vues en regroupement.
- **Une approche équitable** : inclusion et transparence sont garantis lors des recrutements des personnels. Les candidatures sont instruites de manière collégiale par un jury paritaire hommes-femmes, composé de membres internes et externes et identique pour un même recrutement.
- **Une approche ludique et événementielle** : en 2019, par exemple, une partie de basket-fauteuil a été ouverte à tous dans le grand hall d'entrée du campus de Rennes, déployant ainsi un dialogue et un partenariat avec l'association Handisport 35.

### **Des espaces pas (uniquement) communs, adaptables !**

Les espaces communs, les tiers-lieux de l'EHESP ont été repensés dans une perspective d'inclusion et d'accessibilité. Les salles de cours ont été rénovées grâce au projet DINAMIC. Le mobilier est devenu flexible : à roulettes, empilable ou pliable, permettant des changements de configuration rapides et personnalisables. De grandes surfaces permettent d'écrire à même les murs. Dans les halls, des tables connectées de toutes hauteurs invitent au travail collectif ou simplement à la discussion.

Des espaces de confidentialité, comme les « cabines », permettent de téléphoner dans l'enceinte même de l'école. Car les apprenant.e.s sont aux facettes multiples : ils sont en formation, mais tout aussi bien parents, membres d'une association, ou à la tête d'une microentreprise solidaire. L'Ecole n'est pas un espace figé sans interface avec l'extérieur et elle doit, pour proposer un parcours de réussite, faciliter l'équilibre entre toutes ces vies. D'ailleurs, où s'arrête l'inclusion ? Et cette question a-t-elle encore un sens ? Faut-il circonscrire l'inclusion, y poser des limites ?

Sur les pelouses de l'EHESP paissent des moutons qui assurent la tonte des espaces verts du campus. Cette nature vivante, au cœur d'un campus urbain entouré des immeubles du multiculturel quartier de Villejean, participe-t-elle aussi de cette inclusion ? L'unique objectif d'une école inclusive n'est pas « juste » le vivre ensemble, dans une classe, un établissement, un campus, un quartier, une ville... Inclure c'est aussi tenir compte des particularités de chacun.e et de chacune, des particularités de tous. L'objectif est ambitieux mais il a le mérite d'être posé.

*Sandrine Villalon et Alessia Lefébure,  
EHESP*

### **A propos de Alessia Lefébure**

Alessia Lefébure (PhD) est directrice adjointe de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), en

charge des études. Elle a auparavant dirigé et développé à l'Université de Columbia, à New York, le programme Alliance, incubateur multilatéral d'innovation dans la recherche et la formation. Elle enseigne les politiques publiques comparées à l'IEP de Rennes après avoir travaillé à l'Université de Columbia,

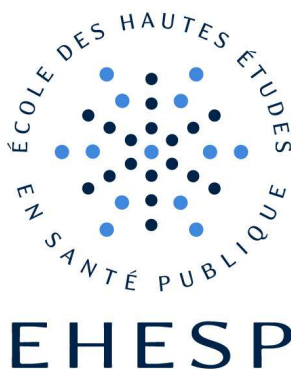
Sciences Po et l'Université Tsinghua à Pékin.

Diplômée de Sciences Po et de la LUISS (Rome), docteur en sociologie et experte internationalement reconnue dans le développement et l'éducation, elle est membre de l'UMR Arènes et du CSO-Centre de Sociologie des Organisations et, ainsi que de nombreux comités de lecture et boards internationaux. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation Croix-Rouge française au titre de l'EHESP. Elle est l'auteure de l'ouvrage « Les mandarins 2.0. Une bureaucratie chinoise formée à l'américaine » (2020, Presses de Sciences Po), consacré à la circulation transnationale des savoirs et modèles éducatifs.

### **A propos de Sandrine Villalon**

Sandrine Villalon est chargée de mission handicap et diversité à l'EHESP. Diplômée en communication politique et publique à l'UPEC, puis en sémiologie à Paris Descartes, elle travaille dans le secteur privé, à Paris, sur des problématiques de communication d'entreprises publiques. Elle intègre ensuite l'Université de Rennes 1 où elle questionne les parcours d'orientation, de réorientation et d'insertion professionnelle des étudiants, et crée un réseau d'acteurs de l'emploi du bassin breton.

### **A propos de l'EHESP**



L'École des hautes études en santé publique est un établi

ssement public qui exerce une double mission de

formation et de recherche en santé publique et action sociale. L'EHESP est l'école de référence pour les cadres du système de santé publique. Elle assure la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico sociaux. Elle assure en réseau un enseignement supérieur et contribue aux activités en matière de santé publique. École au rayonnement international elle développe des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables dans le monde entier.

L'École est sous la tutelle des ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement supérieur et de la recherche.